

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 06 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 06 avril à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Bujaleuf, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30 mars 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	26	7	33	33	1

Pour	Contre	Abstention
33	0	0

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHAMPAUD Marc, COLIN Juliana, COUPET Georges, ECHASSERIAU Vincent, GASCHET Gérald, GLANGEAUD Delphine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative : TESSIER Marie-Claude

Membres ayant donné pouvoir : CHABANAT Christine à SIMON Philippe, CHADELAUD Michel à PAQUET Laurent, DELEFOSSE Laurent à BRUN Patrick, DUMONT ST PRIEST à BIDAUD Jean-Michel, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LEVET Elise à COLIN Juliana, LOURADOUR Patricia à GLANGEAUD Delphine.

Membres excusés : BERTRAND Sylvaine, MUZETTE Thierry,

Secrétaire de séance : BOUR Coline

FINANCES

Délibération n° 16-2023 : Affectation des résultats 2022 - Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy

Après avoir délibéré le 16 mars 2023 sur l'approbation du compte administratif de l'exercice 2022 et le compte de gestion pour l'exercice 2022 du Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy ;

Madame La Présidente propose aux membres du Conseil Communautaire de statuer sur l'affectation des résultats du Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy.

Considérant les éléments suivants :

Affectation des résultats 2022 sur 2023
ZAE BUSSY

Pour mémoire résultat de clôture au 31/12/2021	
solde d'exécution positif antérieur reporté de la section d'investissement (001)	-173 410,40 €
excédent de fonctionnement antérieur reporté (002)	
réserves au 1068	

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2022	
solde d'exécution antérieur reporté	-173 410,40 €
dépenses de l'exercice	0,00 €
recettes de l'exercice	53 724,00 €
réserves au 1068	0,00 €
résultat de l'exercice	53 724,00 €
solde d'exécution au 31/12/2021	-119 686,40 €

Restes à réaliser au 31/12/2022	
dépenses	0,00 €
recettes	0,00 €
solde des RAR au 31/12/2022	0,00 €

Résultat de la section de fonctionnement	
résultat antérieur reporté	0,00 €
dépenses de l'exercice	65 565,40 €
recettes de l'exercice	67 664,83 €
résultat de l'exercice	2 099,43 €
résultat cumulé au 31/12/2022	2 099,43 €

Proposition d'affectation des résultats cumulés sur 2023	
Report du solde d'exécution négatif de la section d'investissement sur le compte 001 (R)	- 119 686,40 €
Report du résultat positif en section de fonctionnement sur le compte 002 (R)	2 099,43 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de

- **STATUER** sur l'affectation des résultats cumulés sur l'exercice 2023 pour le Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy, comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 07 avril 2023

La Présidente,
Mélanie PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : - 2 MAI 2023
Publié le :

- 2 MAI 2023